

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Aider les personnes en situation de handicap à se maintenir dans l'emploi fait partie des missions essentielles des personnels d'encadrement, personnels RH, des acteurs et actrices de prévention ainsi que des référent-es handicap. Pour mener cette mission à bien, il est essentiel de connaître le cadre légal et statutaire, de savoir comment réagir en cas de difficulté, et de comprendre les étapes du maintien dans l'emploi.

Ce module permet d'outiller les acteurs et actrices RH et de prévention et de créer une culture commune sur le sujet du handicap. Elles et ils sortent de cette formation prêt-es à être mobilisé-es en tant que personnes ressources sur la thématique, et diffuser des bonnes pratiques en matière de handicap.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les règles statutaires et spécifiques RH, notamment relatives aux congés de maladies, inaptitudes et obligations de reclassement.
- Vérifier la connaissance sur la notion de handicap, les typologies, les chiffres et les conséquences.
- Connaître les acteurs, leurs rôles et moyens d'action.
- Analyser la situation et proposer une solution adaptée afin de favoriser le maintien dans l'emploi.
- Anticiper les besoins et favoriser la qualité de vie au travail, adopter une posture coopérative.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
acteurs des ressources humaines, acteurs de prévention, experts



Durée :
3h00



Prérequis :
avoir suivi la sensibilisation aux handicaps visibles et invisibles



Modalité : présentiel
Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15
Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation
Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT-ES

Cette formation est animée par des expert-es des handicaps visibles et invisibles, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité-e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant-es et échanger.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table.

1. Réactivation des connaissances issues sur le module "Sensibilisation aux handicaps"

2. Cadre légal et statutaire : les points clés à maîtriser.
Études de documents

3. Le rôle de l'encadrement ou des RH : prévenir les risques, agir de manière concertée, réagir en cas de difficultés.
Mises en situation pratiques

4. Maintenir une personne en situation de handicap dans l'emploi.
Étapes, enjeux et contraintes

5. Cartographie des sources d'information : les documents clés dans la fonction publique.
Identification des sources d'information

6. Orienter un-e agent-e : savoir travailler en lien.
Partage de points de vigilance et de bonnes pratiques, identification d'interlocuteur-ices en interne et en externe

Conclusion et évaluation.